



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché/Publié le 28/03/2023

ID : 040-214001554-20230324-230324H1378H2-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 24 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-quatre mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : mardi 21 mars 2023

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Cédric CHATON, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUEZE, Marine FOURGS, Marie DURAN

Absents :

Marc VERNIER

Pouvoirs : Véronique MORA a donné pouvoir à M. LAHOUEZE; Carine DUPUY a donné pouvoir à Mme DARRICAU

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>12</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>02</u>
<u>Votants</u>	<u>14</u>

N° DEL20230324-004

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	+ 115 183.78€
- Un excédent reporté de :	+ 515 119.05€
- <i>Intégration Opération Ordre non budgétaire</i>	+ 2 625.03 €
<u>Soit un excédent reporté de :</u>	<u>+ 632 615.91€</u>
- Un excédent d'investissement de :	+ 178 838.18€
- Un déficit reporté de :	- 104 004.19€
- <i>Intégration Opération Ordre non budgétaire</i>	- 2 313.08 €
<u>Soit un excédent reporté de :</u>	<u>+ 72 520.91€</u>
Restes à réaliser en dépenses à reprendre en report :	+ 63 469.97€



Résultat de clôture de fonctionnement : + 632 615.91 €
Résultat de clôture d'investissement : + 9 050.94 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

L'affectation suivante du résultat :

Total à inscrire à la ligne 001 : **excédent d'investissement reporté** + 72 520.91€

Total à inscrire à ligne budgétaire 002 : **excédent de fonctionnement** + 632 615.91€

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , 30 Mars 2023

La Secrétaire de séance
Delphine CHOÛÉ

Thierry GALLEA